

Public concerné : Entraîneur Fédéral, Entraîneur 1, Entraîneur 2

Le statut de cadre « en activité » permet à la fédération de recenser, le nombre d'entraîneurs diplômés qui œuvrent dans les clubs.

Pour être considéré en activité, un entraîneur licencié à la FFTA est soumis à une obligation de formation continue une fois tous les 3 ans. Cette formation lui permet notamment de réactualiser des connaissances.

En juin 2019, le comité directeur a voté une nouvelle procédure de définition de cette notion d'activité qui se base désormais sur 3 conditions :

1. Être licencié à la FFTA
2. Participer à une formation continue au moins une fois tous les 3 ans
3. Déclaration annuelle du président de club de l'activité de l'entraîneur au moment de la demande d'affiliation.

Cette déclaration permet à la fédération d'estimer avec plus de précision la notion d'encadrement au sein des associations. Ce travail de veille pourra notamment permettre d'élaborer des stratégies de formations continues pour les entraîneurs.

Ces 3 conditions doivent être réunies pour que la notion d'entraîneur en activité figure sur la licence.

Comment faire la déclaration ?

Sur l'espace dirigeants, Onglet instances :

- a) L'entraîneur est une fonction non statutaire

Coordonnées Accueil Affiliations Banque Instances Traces Documents Equipements Abonnements Labels/Certifications

Liste des instances

INSTANCE

De 1 à 2 sur 2

NB RÉSULTATS PAR PAGE 50

CODE ADH.	NOM	FONCTION	VILLE	VA
01	A : DIC :	Responsable licences Club	7 IORIK	Dep
8	F : M : E, TAN	Correspondant	8	Dep

+ Créer une fonction

- b) Créez une fonction en recherchant la personne

CRÉER LA FONCTION ⓘ ?

La personne existe dans la base fédérale, vous souhaitez la rechercher, saisissez le code adhérent :

CODE ADHÉRENT

OU

NOM

PRENOM

c) Enregistrez-le en sa qualité d'entraîneur

 **Identité**

IDENTITÉ

Code adhérent	2 13 3
Nom	E A.J
Prénom	PA R

FONCTION

INSTANCE *

FONCTION *

LIBELLÉ COMPLÉMENTAIRE

d) poursuivez jusqu'à la validation.

e) répétez l'opération si plusieurs entraîneurs actifs.